

# SALAM



SOUTENONS, AIDONS, LUTTONS, AGISSONS  
POUR LES MIGRANTS ET LES PAYS EN DIFFICULTE

[www.associationsalam.org](http://www.associationsalam.org)

Photo © François Legéat

## NEWSLETTER DE FÉVRIER 2025

### ÉDITORIAL

**En février 2022, Jean-Claude Lenoir écrivait déjà dans son « Mot du président », de plus en plus actuel...**

Les guerres sont nombreuses sur notre planète.  
Égoïstement, très souvent nous détournions notre regard.  
Notre belle EUROPE de l'ouest vivrait en paix.  
Pactiser avec le diable nous épargnerait.  
C'était faire fi de la folie Humaine.  
L'horreur à notre porte !

### LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

#### LES DÉCÈS.

**Parmi nos amis, il y avait eu déjà trois morts en janvier 2025... On en compte sept à la fin février.**  
Le 4 février, une nouvelle triste information est tombée, annoncée d'abord par « Nord Littoral »....  
**Le corps d'un exilé venait d'être découvert sur le bord de l'A 16** (vraisemblablement tombé d'un camion).

Les commémorations traditionnelles ont eu lieu le lendemain soir, 5 février, à Calais et le surlendemain, 6 février, à Dunkerque.



Claire Millot

Le 6 février nous étions entre 20 et 30 sur la digue de Malo, en ligne, dans un vent glacial, un vent à bloquer la banderole sous nos pieds, seule façon de ne pas la voir d'envoler.



Dominique Bommel

Nous avions froid, terriblement froid... En attendant le début de la cérémonie, nous nous étions réfugiés à l'abri du mur du Kursaal qui nous coupait le vent.

J'avoue avoir eu la tentation de rester là, à l'abri du vent, pour la commémoration.

Mais ce n'était pas bien. Nous étions là pour penser à un homme qui était tombé d'un camion, et s'il était tombé, c'est bien qu'il n'était pas à l'intérieur... Il devait être accroché dessous ou coincé entre la cabine et la remorque. Et là où il était, il devait avoir autrement froid que nous... Et c'est sans doute parce qu'il avait si froid, parce qu'il avait les mains gelées, qu'il a finalement lâché prise...

Le 6 février, c'était justement le jour de la commémoration internationale des morts de la frontière, date anniversaire du drame de 2014.

Et réunis à ce moment-là sur cette plage, nous avons participé à cette évocation.



*Rappel : Le 6 février 2014, plus de 200 personnes, parties des côtes marocaines, ont tenté d'accéder à la nage à l'enclave espagnole de Ceuta. Pour les empêcher d'arriver en « terre espagnole », la Guardia civil a utilisé du matériel anti-émeute et les militaires marocains présents n'ont pas porté secours aux personnes qui se noyaient devant eux. Quinze corps ont été retrouvés côté espagnol, des dizaines d'autres ont disparu, les survivants ont été refoulés, certains ont péri côté marocain.*

**L'après-midi du 9 février, les corps de deux hommes ont été trouvés**, l'un sur la plage à Berck, l'autre un peu plus tard, dans l'eau, proche du même lieu. Il s'agirait de personnes décédées alors qu'elles tentaient de rejoindre une embarcation.

Ils sont morts à Berck, le dimanche 9 février, pas en pleine mer, mais sur le bord,... à quelques pas des nombreux policiers qui veillaient sur le bon déroulement de l'Enduropale dans les dunes. Cela veut dire que ces derniers n'ont rien vu, ils regardaient ailleurs...

Bien sûr, il ne s'agit pas de faire des reproches à ces hommes à qui une autre tâche avait été confiée... juste de remarquer que c'est toute notre société qui détourne le regard, qui regarde ailleurs quand des hommes meurent parce qu'on ne se soucie pas d'eux, parce qu'on détourne le regard des conditions de vie indignes dans lesquelles on les laisse vivre... dans lesquelles on les repousse pour justement ne pas les voir... quitte à les laisser y mourir...

Le 10 février, à 18h30 au Parc Richelieu à Calais, et le lendemain (11 février) à 18h30 devant le Kursaal sur la digue de Malo les Bains, ont eu lieu – pour leur redonner un peu de visibilité - les commémorations, en souvenir des personnes décédées et en solidarité avec les proches des victimes de la frontière.



Claire Millot

**Le 15 février, un naufragé n'a pu être ranimé** : le navire « Abeille Normandie » et le « Minck » ont secouru dans le chenal de Calais 70 naufragés dont la moitié seulement avait un gilet de sauvetage.

Les commémorations habituelles ont eu lieu le 16 février à Calais et le 17 à Dunkerque.

La colère l'emporte sur le chagrin : rien ne permet d'imaginer que la série va s'arrêter là.

## LE FROID DE L'HIVER ET LES MISES À L'ABRI.

Janvier avait déjà apporté son quota de gel...  
Février a renforcé cette certitude : l'hiver est bien là.

**À Dunkerque**, le gymnase déjà ouvert plusieurs nuits en janvier à Petite-Synthe a rouvert ses portes pour les exilés, du jeudi 6 au soir au jeudi matin de la semaine suivante (le 13).

Le mardi 11 en fin d'après-midi, nous avons appris que cette ouverture était prolongée jusqu'au mardi matin (18), puis elle l'a été jusqu'au matin du mercredi 19.

Nous nous réjouissons de ces décisions, mais la Croix Rouge nous a informé le 10 février que le gymnase était plein les dernières nuits (le soir du 9, 46 personnes avaient été refusées et au moins 30 le lendemain) et qu'il n'y avait pas de possibilité de monter au-delà de 110 personnes). La tension est montée entre les exilés exclus et l'AFEJI chargée de les transporter. Des pierres auraient volé...

Des mesures urgentes s'imposaient mais aucune augmentation de la capacité d'accueil n'a été décidée.

M. Le Maire de Grande-Synthe avait pourtant offert d'ouvrir un gymnase et a rappelé sa proposition à la sous-préfecture, à notre demande. Merci à lui...

**À Calais** le 1<sup>er</sup> février le brouillard était givrant, mais il a fallu attendre le soir du jeudi 6 pour voir les locaux du Plan Grand Froid rouverts jusqu'au lundi matin 10 février.

Une nuit a été rajoutée le lundi 10 (il a neigé dans la journée), mais pas le mardi soir ni le mercredi.

Le mardi soir, il faisait effectivement assez doux, mais il pleuvait des cordes : un temps à ne pas mettre un chien dehors...

Le mercredi, le vent s'est renforcé dans la journée et il faisait très froid...

Jeudi 13, le Plan Grand Froid de Calais est ouvert à nouveau jusqu'à mardi matin (18 février) après ces deux jours d'interruption. Comme à Dunkerque une dernière nuit a été rajoutée (jusqu'au matin du mercredi 19).

Le 18 février, le point d'eau de la rue des Huttes était encore gelé donc inutilisable. C'est le seul accessible 24 h sur 24 aux exilés de Calais. Salam a acheté des bouteilles d'eau et a rempli au local, au robinet, les jerrycans en sa possession pour distribuer le 18 et encore le 19 et le 20.

Ensuite, nous avons tous pu constater, sur nos deux villes, un radoucissement qui rend sans doute agréables, aux yeux de nos autorités, les nuits au grand air !

En outre, on nous dira, sûrement, qu'ils peuvent toujours aller en mise à l'abri en CAES. Mais le 11 février, par exemple, l'équipe Salam qui distribue rue des Huttes a vu une vingtaine de personnes refoulées, faute de place dans la navette...

## LES PASSAGES EN ANGLETERRE.

Malgré le froid et les jours de vent, les tentatives ne se sont pas interrompues.

Aux arrêts de bus de Dunkerque /Grande-Synthe, Auchan et Port Fluvial, vers l'ouest, les groupes ont été nombreux à patienter. Sur Calais le nombre de petits déjeuners a augmenté, passant aux environs de 500 depuis le début du mois, puis à 700 le 18, le 23 et le 28 février. Le 1<sup>er</sup> février il a fallu se dérouter pour acheter du pain pour compléter le petit déjeuner du jour et celui du lendemain, le 17 février aussi...

L'équipe voit beaucoup de nouvelles têtes, sûrement arrivées pour tenter le passage.

Certains n'ont visiblement pas idée de ce qui les attend : le 17 février notre équipe voit arriver trois hommes portant chacun une valise...

Le 28 février on en était, sur le mois, à 958 arrivées au Royaume-Uni en small boat, comptabilisées par le Home Office, sur 19 canots.

En février 2024, ils avaient compté 920 personnes arrivées au Royaume-Uni. Encore une fois, on constate que tous les obstacles mis aux passages ne servent pas à grand chose : le nombre ne diminue pas, au contraire. 958 personnes sur 19 canots cela fait, en moyenne, entre 50 et 51 par canot, mais cette moyenne n'a pas de sens : on voit successivement 145 personnes sur 2 canots le 5 février (72 et 73 personnes par canot, c'est effrayant !) et 3 sur un seul canot le 10 (un chiffre complètement invraisemblable, à se demander s'il n'y a pas eu une erreur, sauf si un passage par paddle avait pu être réalisé. On sait que cela a été tenté assez récemment, mais on imagine mal trois gars, accrochés à un paddle, réussir la traversée – de toute façon – et encore moins en cette saison sans mourir de froid ...

En tout cas, tous ne réussissent pas. L'équipe de Calais croise régulièrement des gens en perdition après un échec :

\*Le 3, ce sont des Koweitiens, perdus, déboussolés, avec un petit garçon de six ans ; ils n'ont rien mangé depuis trois jours...

\*Plus loin, c'est un groupe d'Afghans, tout sales, l'un d'eux se déshabille complètement sur la route pour mettre des vêtements secs.

\*Le 10, Quai de la Moselle, il y a un groupe d'hommes, affamés, secs mais pleins de sable après un séjour dans les dunes dans l'espoir d'un passage...

\* C'est la même chose le 12, au même endroit, ils sont environ 150 et tout un groupe est plein de sable, de terre... L'équipe du vestiaire du mercredi après-midi de Salam n'a pas hésité sur la direction à prendre ce jour-là...

## **LES DEMI-VICTOIRES EN CONTENTIEUX, ou bien IL EXISTE ENCORE EN FRANCE UNE JUSTICE INDÉPENDANTE...**

Après notre victoire le 12 octobre 2022 au Tribunal Administratif de Lille, la cour d'appel de Douai (sur requête de l'État) devait statuer le 6 février sur **les arrêtés préfectoraux qui interdisaient de distribuer à manger dans certaines rues du Centre Ville de Calais.**

L'arrêt est rendu, en principe, dans les deux à trois semaines qui suivent l'audience. Mais février s'est terminé sans que nous ayons reçu la réponse.

La (déjà) demi-victoire pour nous tient dans le fait que le rapporteur public, le plus souvent suivi par le juge, entend conclure au « rejet au fond » de la requête d'appel, initiée par le Ministre de l'Intérieur.

Le rapporteur public a pour mission d'exposer publiquement, et en toute indépendance, son opinion sur les questions que présentent à juger les requêtes et sur les solutions qu'elles appellent.

En octobre 2022 déjà, en première instance, le rapporteur public avait été très favorable aux associations et avait été suivi par le juge.

Nous apprenons ensuite le matin du 10 février par la PSM que **les exilés requérants ont gagné contre la mairie de Calais le contentieux à propos de l'expulsion sous les ponts** : la mairie avait déposé une requête en référé pour obtenir l'expulsion des ponts Faidherbe et Mollien et du Quai de la Gironde, en Centre Ville, sous prétexte de dignité. Des exilés étaient requérants, les associations ne pouvaient que les soutenir, ce que nous avons fait. L'audience a eu lieu le 3 février. Nous avons appris le 10 février la décision du tribunal : La mairie n'a pas le droit d'expulser. Elle a deux semaines pour faire appel.

C'est une demi-victoire seulement, car si la mairie ne peut pas faire une évacuation totale avec mise en bus et fermeture matérielle des sites, comme on avait vu en janvier 2021( notre photo d'archives), elle peut continuer à faire des démantèlements, comme aux autres endroits de la ville... et effectivement au jour suivant d'évacuation (mercredi 12 février), 28 personnes ont encore été déplacées de sous le Pont Mollien, une tente a été saisie sous le Pont Faidherbe le 14 février... et cela continue...



## LES DÉMANTÈLEMENTS.

Effectivement, il vaut mieux dormir sous un pont sur un sol en béton que sous une bâche dans la boue et sous la pluie.

Alors, comment expliquer que ce soient ces zones qui sont actuellement menacées d'expulsion, sous prétexte d'indignité, alors que la situation de ceux qui sont dans des terrains vagues est bien plus indigne ?

Sans doute parce que ceux qui dorment sous les ponts sont en Centre Ville et donc plus visibles, impossibles à ignorer, pour ceux qui viennent en touristes ou pour affaires ...

En tout cas, les démantèlements continuent comme depuis quelques mois, trois fois par semaine les lundis, mercredis et vendredis.

Pourtant, le 13 février était un jeudi, et au camp de la sortie 44 a eu lieu une vraie évacuation avec mise en bus de 50 personnes environ, en direction du CAES de Croisilles.

Un peu après 10 h il ne restait que 3 personnes sur le site...

Ce jour-là nous recevons un message d'un couple de bénévoles de Dunkerque, passé par hasard par là : « Nous avons vu : La Police bloquait le rond-point, quel déploiement de Forces de l'Ordre ! »

Effectivement, les Forces de l'Ordre sont en nombre disproportionné par rapport à celui des gens qu'ils font déplacer...

La photo du 7 février sur les quais de Calais montre la colonne de CRS (13 fourgons déplacés) pour une saisie de 5 tentes à cet endroit-là (et quatre sur un autre site). La police ne vient jamais au « hangar » où se trouve le plus grand nombre d'exilés (ce 7 février nous y avons donné 380 petits déjeuners sur un total de 461).



Ce jour-là, le HRO voit, en plus, réapparaître des boucliers et des LBD...

L'intimidation est une arme abondamment utilisée dans les démantèlements...

Les arrestations ne sont pas exceptionnelles (en photo : la sortie 44, le 14 février).

La situation est rarement tendue (les exilés supportent avec une patience étonnante les déplacements exigés par la police), même si cela arrive : le 14 février, à la sortie 44 de l'A 16, la tension est montée entre les exilés et la police, mais les interprètes n'étaient plus là, rapporte le HRO.

La règle donnée par les autorités est toujours : "Les tentes ramassées sont celles qui sont abandonnées", ce qui veut dire en pratique que si le propriétaire de la tente n'est pas présent dedans ou à côté, elle est ramassée.

C'est déjà abusif : il arrive souvent que le propriétaire soit parti à la douche ou à un repas distribué par la Vie Active (deux services gérés et financés à Calais par l'État) ou qu'il tente une traversée vers l'Angleterre...

Quand il revient son matériel a disparu.

Mais une chose nous inquiète beaucoup : ce mois-ci, cette règle n'est même pas toujours respectée :

Le 5 février, sous le Pont Mollien, deux personnes présentes se voient prendre leur tente : toutes les deux en sont expulsées et n'ont pas pu la récupérer.

Le 21 février, le HRO entend des gens crier, lors d'une saisie de tente : "Please my friend, I just want to sleep (S'il vous plaît, mon ami, je veux juste dormir)". Une autre personne dit : "C'est ma tente qu'ils sont en train de prendre".

Le 24, une personne vide sa tente quai de la Meuse, elle est immédiatement saisie.

Quand même, le 28 février en Centre Ville, une personne arrive à récupérer sa tente auprès de la police et de l'équipe de nettoyage.



La saisie des tentes se fait sans aucun respect du matériel. D'ailleurs il n'est plus jamais question de possibilité de récupération à la Ressourcerie.

Les tentes sont traînées par terre (en photo au stade du Courgain le 12 février), les arceaux se promènent (photo du 7 février rue de Judée)...

La simple décence voudrait que le matériel laissé soit un minimum respecté :

- que ce qui est enlevé des tentes comme « affaires personnelles » ne soit pas jeté en l'air comme des saletés, comme on voit sur une vidéo du HRO le 5 février, quai de la Meuse.



- que ce que des agents de nettoyage montés sur une échelle tirent d'une cachette sous le tablier d'un pont y soit laissé, une fois qu'ils ont constaté qu'il ne s'agit pas de tentes cachées. C'est bien le contraire qui s'est produit le 19 février.



- qu'un matelas ne serve pas de paillason : le 17 février, rue de Judée, le HRO voit un interprète s'essuyer les pieds sur un matelas. S'il n'a pas été ramassé, c'est bien qu'il a été estimé encore digne de servir...

On pourrait aussi s'attendre à ce que l'abri d'un handicapé soit épargné :

Le 19 février, au stade du Courgain Est, une grosse cabane est détruite : c'est l'abri d'une personne handicapée (sur la photo du HRO on voit clairement son fauteuil).



On aimerait aussi parfois un peu moins de zèle lors des évacuations : le 26 février une vidéo du HRO montre deux agents de nettoyage qui se font la courte échelle pour saisir une tente cachée sous le tablier du Pont Mollien. Mais sans doute ne faut-il pas rêver...



Le HRO interroge toujours les Forces de l'Ordre sur la base légale des opérations et sur leurs justifications. Mais on comprend qu'ils aient ordre de se taire, car ils manquent d'un minimum de formation juridique (ce n'est d'ailleurs pas leur tâche) et il leur arrive de dire des bêtises :

Le 12 février, à Marck, un policier confond la présence illégale dans un lieu privé (occupation illicite de terrain d'autrui) et la présence illégale en France (le séjour irrégulier).

Le 14 février, à Marck, une vidéo du HRO enregistre une discussion avec les CRS parce que deux personnes ont le droit de passer le périmètre et pas eux : le HRO est bloqué "parce qu'ils font partie d'une association", dit un policier. "Un barrage filtrant est interdit par la loi", répond le membre du HRO.

C'est logique : un périmètre de « sécurité » est fait pour protéger les gens lors d'une opération de police (aussi bien ceux qui travaillent à l'intérieur que les curieux) ; faire un tri entre ceux qui peuvent passer le cordon et ceux qui ne peuvent pas n'a pas de sens...

Retenons une observation entendue rue de Judée le 12 février dans la bouche d'un CRS : " C'est pas la mission qu'on préfère".

**Du côté de Dunkerque**, il n'y avait eu aucun démantèlement depuis celui du 27 janvier.

Mais le 20 février, dès 8 h du matin, nous apprenons qu'au moins huit fourgons de CRS sont arrivés sur la zone de Total. Deux policiers portent des LBD. Ils sont rejoints par deux personnes de la Brigade de Répression du Banditisme, un tractopelle et un gros fourgon.

L'évacuation n'a concerné, apparemment, que cette zone.

La police annonce une mise à l'abri. Effectivement un huissier est là et il y a un bus de l'AFEJI depuis environ 8 h 30. Un autre lui succède vers 9 h 20.





Cinquante personnes se sont déplacées d'elles-mêmes, dont deux mineurs. Au moins trente personnes attendent à l'entrée du site Total pour se réinstaller.

Le HRO constate au moins trois arrestations.

**POUR CONCLURE SUR UNE NOTE POSITIVE :**

Le terrain du lieu de distribution était devenu de semaine en semaine un champ de boue.

Salam était intervenue auprès de la CUD et avait obtenu promesse d'un camion de sable le 24 janvier.



Il aura fallu presque un mois mais c'est beaucoup mieux qu'attendu : un accord a été conclu entre la CUD et le Port pour des travaux plus conséquents. Une journée de travaux a été programmée pour le 19 février pour rehausser de 10 cm de cailloux la zone de distributions et de soins et le résultat est superbe.

Grand merci à M.le Directeur général de la Communauté Urbaine de Dunkerque.

**Claire Millot.**

***SALAM NORD/PAS DE CALAIS EST EN DEUIL***

**Martine Clais, une bénévole de Salam à Calais, est décédée le 12 février.**

Elle faisait partie de l'équipe de l'après-midi à Calais, de celles qui trient ou font la soupe, dans l'ombre. Elle y venait deux ou trois fois par semaine.

On ne l'avait pas vue depuis presque un an, arrêtée par la maladie, mais malgré tout, elle continuait à tricoter des bonnets pour nos amis et à rassembler des vêtements chauds. Elle déposait le tout discrètement et régulièrement devant la porte de Yolaine.

Notre peine s'ajoute à celle de ses proches...

## QUITTER CALAIS ...

Quitter Calais pour respirer mieux  
Pour revoir des sourires  
Pour ne pas étouffer, de honte et de colère.

Partir loin pour se retrouver  
Pour recroire dans la vie.  
Pour ne pas étouffer  
De rage et de tristesse.

Revenir à Calais encore et encore.  
Car impossible de ne pas voir ce qui se passe.  
Impossible de se taire,  
Impossible de ne rien faire.

Calais ville de honte,  
Calais ville de combat,  
Calais la douloureuse,  
Calais une partie de moi.

*Ferri Matheeuwsen (bénévole à Salam), 21 février 2025.*

## LA FÊTE DE LA FRATERNITÉ

**LE 5 FÉVRIER, À GRANDE-SYNTHÉ A EU LIEU LA « FÊTE DE LA FRATERNITÉ ».**

Les chrétiens se disent frères, les musulmans s'appellent frères, entre eux.

Ce sont des religions « cousines », les religions « du livre » (la Bible). La troisième est la religion juive, elle est peu représentée à Grande-Synthe mais dans cette période de renaissance de l'antisémitisme, y compris en France, on ne peut pas ne pas y penser, on ne peut pas ne pas l'associer...

Mais au-delà de ces cadres religieux, dans la plus stricte laïcité, tous les hommes sont frères.

La Fraternité est inscrite dans la constitution française, elle l'est aussi (depuis bien plus longtemps) sur le fronton de nos mairies.

C'est la raison pour laquelle cette journée internationale a été instaurée par l'ONU en décembre 2020, le 4 février de chaque année (qu'on nous pardonne ce jour de décalage...)

citons Antonio Guterres, alors secrétaire général de l'ONU :

*« Nous devons nous unir pour protéger et faire respecter les droits humains, lutter contre les discours haineux et l'extrémisme violent et résister face à ceux qui exploitent la peur. »*

Le Comité de Pilotage du projet « Hospitalité Saint Joseph » (ou plus simplement « le Copil Saint Joseph ») s'inscrit dans cette perspective et s'est donné pour but de faire vivre ce lieu (je cite la charte fondatrice)

*avec toute personne démunie, en précarité ou en exil et toute personne qui en est solidaire.*

Salam en fait partie depuis le début.

C'est pourquoi, une soixantaine de personnes se sont réunies autour de ces messages forts avec les discours du comité de pilotage St Joseph, de monsieur Jean-Marie Atmaer, Doyen de notre TA, représentant la communauté Catholique, de monsieur Al Bourki, représentant la communauté Musulmane, monsieur Martiel Beyaert, maire de Grande-Synthe et madame Karima Touil, élue aux relations internationales à la ville.



La cuisine de rue de « la Petite Pierre » a ensuite réuni tous ceux qui le souhaitaient autour d'une délicieuse soupe au poulet dans la salle de réunion de l'église Saint Joseph.

*Claire Millot.*

### **PLAIDOYER POUR LES RÉFUGIÉS SYRIENS**

Pour les associations et ONG qui accueillent et accompagnent les réfugiés et demandeurs d'asile, les signaux qui peuvent avoir un impact sur les décisions des gouvernements, et sur le traitement des dossiers en souffrance, sont scrutés avec attention. Il vaut mieux anticiper les changements pour ne pas être pris de court et faire face aux événements. L'avenir de milliers, parfois de millions, de vie sont en jeu. Les décisions à l'emporte-pièce de l'administration, profitant d'une géopolitique troublée pour durcir les conditions d'accueil et d'asile de communautés soudain considérées en sécurité, sont à surveiller avec soin.

L'année 2025 a commencé comme s'est achevée l'année 2024 - dans une déstabilisation géopolitique majeure. La chute du régime de Bachar Al Assad le 8 décembre 2024 a été l'élément le plus surprenant, pour les profanes mais aussi pour les spécialistes. Dorothee Schmid, responsable du programme Turquie et Moyen Orient à l'Institut français des relations internationales, l'exprime très bien (1). Le régime du dictateur syrien était une « coquille vide », adoube de manière artificielle par la Ligue arabe, qui s'est ralliée à la « pseudo-solution agréée par le trio de tête Russie-Iran-Turquie, qui se partageait cyniquement la dépouille d'un pays exsangue ». Cynisme est le mot qui vient à l'esprit quand on sait que Vladimir Poutine, le président russe, a accordé l'asile politique à son allié syrien, sa famille et ses proches, pour des « raisons humanitaires ».

Bachar Al Assad et son clan ont bénéficié d'une instruction de leur dossier dans des conditions qu'apprécieraient les 3 millions de Syriens jetés sur les routes de l'exil par le dictateur et qui a causé la mort de 150 000 personnes, sans compter les persécutions de sa population depuis plus de cinquante ans (2). Le soutien militaire et politique russe n'est pas désintéressé. Quatre ans après le début de la guerre civile en Syrie (2011), le pays a bénéficié d'un soutien indéfectible de la Russie (dès septembre 2015). Les avions russes ont transporté plusieurs fois le clan Assad avec des sommes d'argent considérables. Selon l'ONG Global Witness, spécialisée dans la lutte contre le pillage des ressources naturelles et la corruption, des membres éminents d'une famille alliée (les Makhlof), placée sous sanctions américaines et européennes, possèdent 38 millions d'Euros de biens immobiliers dans le quartier d'affaires de Moscou, « Moscow City ».

Entre 2018 et 2019, Bachar Al Assad a fait parvenir par la Banque centrale de Syrie deux tonnes de billets représentant 250 millions de dollars (3). Des sociétés ont été créées pour gérer ce détournement massif d'argent aux détriments du peuple syrien. Elles étaient parfois coordonnées depuis le Liban, dont les dirigeants sont devenus des spécialistes du détournement à grande échelle d'argent public et de blanchiment (4).

Les combattants du HTC, artisans de la chute du clan Assad, ont permis à des journalistes de l'Agence France-Presse (AFP) en 2024 de découvrir dans des hangars et des entrepôts militaires syriens des millions de comprimés de Captagon (contenant de l'amphétamine) devenu une drogue illicite dont la production et l'exportation, organisées et dirigées par le régime de Bachar Al-Assad, ont transformé la Syrie en narco-État (5). Le soutien de l'Iran au clan Assad a pu favoriser un rapprochement avec la milice terroriste chiite qu'elle soutient, le Hezbollah au Liban, qui pratique les mêmes activités de narcotrafic et de blanchiment d'argent. Une autre plaie de la Syrie, dont les réfugiés syriens ont été les premières victimes, a été le développement d'un terrorisme international. Selon le chercheur Hugo Micheron, titulaire de la chaire d'excellence du Moyen Orient Méditerranée de l'École normale supérieure, qui a enquêté en France et à l'étranger sur le djihadisme (6), il y a eu trois phases de départ d'Européens fanatisés vers la Syrie qui a suivi l'évolution de la crise syrienne. Le pays est entré dans une guerre civile l'été 2011. Un an plus tard, en 2012, le conflit se confessionnalise ; l'opposition à Bachar Al Assad se djihadise avec un groupe affilié à Al Qaida qui rompt en 2013 avec Daech (État islamique). En 2014, ce groupe devenu autonome proclame le califat qui atteint son apogée en 2016 avant de s'effondrer à partir de l'été et de disparaître en 2019, laissant des milliers de djihadistes européens dans le pays.

En 2025, la Syrie fait l'objet d'une surveillance spéciale des services de renseignement occidentaux qui n'aiment pas l'incertitude. L'État islamique a été défait mais espère reconstituer ses forces. Pour le directeur du service extérieur français (DGSE) la chute du régime Al Assad pose trois questions (7). La première est le contingent d'une centaine de Français djihadistes, et judiciairisés, qui évoluent en liberté dans le Nord Est syrien. La deuxième question est le sort de centaines d'adultes et autant de mineurs, incarcérés pour fait de terrorisme et surveillés par les forces kurdes, alliés fidèles et efficaces des Européens et des Américains dans la lutte contre le terrorisme. Le dernier point est l'attitude du nouveau régime syrien face à l'État islamique qui est pour l'instant un ennemi déclaré. Pour le chercheur Hugo Micheron, les djihadistes européens partis pour la Syrie en 2012 étaient des « pionniers idéologisés » investis dans la cause depuis le début des années 2000, partis avec des équipements paramilitaires, se prenant « des bâtisseurs d'un nouvel ordre moral en Syrie, un territoire où imposer la charia et leur mode de vie salafo-djihadiste » contre les Syriens, premières victimes de ce terrorisme importé. « C'était tout sauf de l'humanitaire » ajoute Hugo Micheron, comme le sauvetage du dictateur syrien par le président russe.

Dès l'annonce de la chute du régime de Bachar El Assad le 8 décembre 2024, plusieurs pays européens qui accueillent les Syriens chassés brutalement de leurs pays depuis 2011 par de multiples menaces, ont annoncé le gel des procédures des demandes d'asile et envisagent un retour des réfugiés dans leurs pays - l'Allemagne, premier pays d'accueil (47 000 dossiers en souffrance), le Danemark, la Suède, la Norvège ou la France (8). Cette précipitation est surprenante alors que le pays est en ruine après 14 ans de guerre civile (2011-2024) avec une population martyrisée par plus de 50 années de dictature du clan Assad (1970-2025), et une absence de délégations occidentales depuis 2012 laissant le champ libre à des États plus soucieux de leurs intérêts que de ceux de la Syrie (Russie, Iran, Turquie, Qatar). Pour Manon Nour Tannous, docteure en relations internationales franco-syrienne, la révolution baasiste de 1963 qui avait amené le clan Assad au pouvoir en 1970 semblait irréversible et éternelle (9). Avec la chute du régime en décembre 2024, « Les défis sont immenses et le futur incertain. Pourtant cette incertitude en lieu et place de l'éternité, change tout ».

L'Union européenne a décidé de mettre fin aux sanctions imposées à la Syrie le 27 janvier 2025 (10). C'est une source d'espoir. Les demandeurs d'asile et réfugiés syriens en Europe ont besoin de temps pour retourner dans un pays stable et sûr. Le chaos géopolitique est souvent un terrain fertile pour les terroristes et les États prédateurs. Les Syriens à l'étranger ont besoin de plus de temps pour décider, calmement et sans hâte, de revenir dans leur pays.

***Dr Bénédicte Halba, présidente de l'IRIV ([www.iriv.net](http://www.iriv.net)), février 2025***

*Bénédicte Halba dirige un Institut de recherche (iriv) qui intervient sur le thème de la migration depuis 2003, elle a animé un club à la Cité des Métiers pour un public migrant (2012-2022) et publié un weblog dédié à la migration (2024)- <https://actions-migration.blogspot.com/>.*

(1) Dorothee Schmid « Le retournement de situation en Syrie met l'Occident face à ses responsabilités », Le Monde, 11 décembre 2024

(2) Isabelle Mandraud « Le réfugié de Poutine », Le Monde, 25 & 26 décembre 2024

(3) révélations du Financial Times du 15 décembre 2024

(4) l'ex-gouverneur de la banque centrale libanaise (1993-2023) Ryad Salamé a été mis en examen en septembre 2024 après plusieurs mandats d'arrêts internationaux émis par la justice française et Interpol. Le cabinet international Kroll, a relevé des transactions d'un montant de 8 milliards de dollars (7,2 milliards d'euros) entre 2015 et 2018 depuis les caisses de la banque libanaise vers une société gérée par un proche de M. Salamé. Helène Sallon, Le Monde, 4 septembre 2024.

(5) blog de Marc Gozlan, journaliste médico-scientifique, [16 décembre 2024](#), « Le captagon, cette drogue illicite qui a transformé la Syrie en narco-État », hébergé par le site du Monde.

(6) entretien avec Hugo Micheron « Les djihadistes sont à l'aise dans l'enclavement territorial et communautaire », Le Monde, 7 janvier 2020

(7) entretien avec Nicolas Lerner, propos recueillis par Christophe Ayad, Le Monde, mardi 14 janvier 2025

(8) éditorial du Monde, « Réfugiés syriens : la précipitation choquante des pays européens », 13 décembre 2024

(9) Manon-Nour Tannous « Les défis de la Syrie après l'éternité », Le Monde, 22 & 23 décembre 2024

(10) éditorial du Monde « Le pari de l'Europe en Syrie », jeudi 30 janvier 2025

**MERCI**

**MERCI AUX BÉNÉVOLES,  
aux bénévoles réguliers,  
dans les préparations, distributions (en photos celle de Calais le 6 février),**



**aux bénévoles de passage :**

PS de Geneviève au CR du jeudi 27 février :

« La réjouissance de ce jour, ce sont les bénévoles accueillis : bien actifs et volontaires que l'on reverra à l'occasion pour un coup de main, un stage ... »

Ils semblaient surpris, de nos motivations, ardeur, joie (le matin !) ambiance ... »

Geneviève parle de six personnes arrivées le matin de la Maison Sésame dont **trois d'Emmaüs Niort** (avec en plus **le retour d'Olivier avec femme et enfant**) et de **trois nouveaux jeunes envoyés par l'AFEV**).

**à ceux des autres associations (Help 4 Dunkerque, Roots) qui ont donné un coup de main les jours difficiles pour gérer la file.**

**à ceux qui font des heures supplémentaires quand il y a besoin de monde,**

Guy, le 6

Guy, Joseph et Ursula le 17, parce qu'il manquait de monde pour assurer le service habituel.

Dominique, toujours volontaire pour venir conduire le camion, par exemple le 7 (accompagné de Sandrine) pour le don de contenants d'Emmaüs Saint Martin au Laert (voir plus bas) et le 15 février pour la collecte Emmaüs, un jour où l'équipe de cuisine était libérée grâce à la présence de Stand by you.

**A ceux qui assurent la cuisine du mardi matin, depuis la retraite de Philippe au 1<sup>er</sup> janvier :**

Ce mois-ci :

Juciara, Geneviève, Amélie...

Et un merci particulier aux membres de FTS qui se relaient pour être présents le plus possible toutes les semaines : Hubert, Geneviève, Elizabeth, Charline, Véronique, Patrick...

**MERCI À CEUX, CONNUS OU INCONNUS, QUI NOUS ONT FAIT DES CADEAUX POUR NOS AMIS EXILÉS.**

**Des dons alimentaires :**

\*les dames de Lens venues le 22 février à Calais, en vue du Ramadan, avec de la pâte à tartiner, du lait, de l'eau...

\*des boîtes de sardine d'un monsieur généreux qui tient à son anonymat, apportées à Grande-Synthe le 27.

\*l'équipe d'Arras, sous la conduite de Basma, qui a rapporté samedi 8 février un plein chargement avec beaucoup de victuailles (Djamila, Amina, Lafissa, Bahija et Bader) :  
En photo les dons déposés dans le sous-sol de la salle Guérin avant un rangement systématique dans lequel leur équipe s'est aussi pleinement investie.



**Des dons textiles :**

\*Un monsieur a déposé couettes, couvertures et vêtements le samedi 8 février.

\*Florence est arrivée avec un beau lot de couvertures, le 21 février.

\*Des vêtements ont été envoyés par Jacques, le curé de Cappelle, le jeudi 20 février,

\*le même jour, sont arrivés ceux d'un monsieur envoyé par Notre Dame de la Paix ,

\*Des vêtements d'hommes d'une paroissienne de l'église St Jacques ont été déposés jeudi 27.

\*Et nous avons reçu des vestes chaudes dans les colis de Jean-Guillaume de Reims, que Joseph est allé chercher à Mondial Relay le 20 février aussi.

\*Dominique et son mari sont venus de la Rochelle le 17 février avec une camionnette pleine de couvertures (elle avait fait le tour des hôtels) et de vêtements chauds. Ils apportaient en plus une quarantaine de pots de confiture de figue (faite maison).



\*Un autre don spectaculaire a été le chargement apporté par Rita le 6 février, avec l'aide de Guy et celle de l'association « Sound of Sudan » qui lui ont fourni la camionnette et le chauffeur. Voici le message de Rita envoyé quelques jours avant : « Je suis en pleine collecte et c'est un énorme succès : beaucoup trop pour trois voitures !! Plusieurs assos s'y sont associées : Amnesty, SOS (Asso soudanaise), le CRDTM, Robin des bio... En photo : son chargement avant le départ et à l'arrivée.

Merci à Rita qui a tenu en plus à faire la distribution avec nous avant de repartir et à Guy qui a fait immédiatement un voyage chez Emmaüs avec ce qui ne convient pas pour un camp.

**Et aussi :** Anne-Marie est venue déposer le 22 février des livres de français pour les cours de français assurés sous la conduite d'Annie dans nos locaux.

**MERCI À CEUX QUI NOUS ONT AIDÉS AU NOM D'UNE ASSOCIATION AMIE OU EN TRAIN DE LE DEVENIR...**

#### **L'association Audotri :**

Samedi 8, Ursula en a ramené vêtements, chaussures, couvertures et duvets.

Le 22 février, Nathalie a également récupéré les dons d'Audotri.

**Emmaüs France**, en visite à Calais, le 18 février.

**Emmaüs Niort : trois personnes en visite le 27 février**, depuis la Maison Sésame.

**Emmaüs Saint-Martin-au-Laert a donné pour nous à Ursula** le 7 février 43 cartons de contenants.

Merci à Dominique et à Sandrine qui ont assuré le transport.

C'est une belle économie pour les finances de Salam !



**Emmaüs St Omer**, le 22 février, a donné à Ursula quatre caisses de fruits.

**L'EPID avait collecté des couvertures.** Jeudi 27, Mme R. est venue les apporter.

**Les Jardins de Cocagne (de l'AFEJI) nous apportent régulièrement des légumes bio** qui améliorent grandement la qualité de nos préparations.

\*Jeudi 20 février, 118 kg de légumes divers, rangés directement et correctement au sous sol et dans les frigos.

\*Jeudi 27 février, un nouvel arrivage de beaux légumes.

**Le Secours Populaire/Copains du Monde, derrière Christian Hogard, Caroline et leur équipe, en particulier Bruno et Evelyne.**

Voici nos messages de remerciements :

*Celui du 9 février :*

« Merci les Copains du monde,

merci pour le pain et les viennoiseries apportés en cette fin de semaine jusqu'à Calais.

L'Etat offre en ce moment une mise à l'abri pour la nuit jusqu'à demain matin, mais pas de petit déjeuner...

Nos amis ont bien de la chance de nous avoir (vous et nous)...

Merci ! »

*Celui du 11 février :*

Une palette et demie de couvertures, c'est un beau cadeau de toute façon, mais encore plus le jour où on apprend que le Plan Grand Froid (ouvert depuis la nuit de jeudi à vendredi) sera fermé le soir.

C'est sûr qu'il fait plus doux, mais il pleut des cordes, un temps à ne pas mettre un chien dehors, un chien NON mais un "migrant", OUI...

Grâce à vous, ils auront un peu moins froid.

Merci pour eux d'abord.

*Celui du 21 février :*

Merci encore une fois pour l'apport de pain et de viennoiseries fait par les Copains du Monde cette semaine.

Encore une fois, c'est magnifiquement tombé : nous sommes montés à nouveau à 700 petits déjeuners, et sans vous la situation aurait été bien plus difficile pour nos amis exilés.

Au nom de toute l'équipe, MERCI !

**ET ENFIN MERCI À TOUS CEUX QUI NOUS ONT FAIT DES DONS EN ARGENT,**

sans lesquels nous ne pourrions pas entretenir les camionnettes, mettre du gazole dans les réservoirs, payer l'eau et l'électricité utilisées dans nos locaux, remplacer les bouteilles de gaz...

Merci à tous ceux (des amis proches comme des inconnus) qui nous ont glissé un billet, ont envoyé un chèque, fait un virement directement ou par Helloassos.

Un merci particulier

\*à Monika, une amie de ma soeur, qui cherchait à lui faire plaisir et a trouvé comme moyen d'y parvenir :

« faire un don à l'association de (sa) soeur » !

\*au donateur anonyme qui a financé la réparation des volets de la façade de notre local de Calais, après un épisode de vandalisme.



**MERCI À BETHLEHEM, À ABDELKADER ET À L'ASSOCIATION RENAISSANCE, À FLANDRES TERRE SOLIDAIRE, À L'ENTRAIDE PROTESTANTE, À L'AUBERGE DES MIGRANTS qui nous partage la tonne de bananes offerte par CONHEXA une fois par semaine, A EMMAÛS qui nous donne des surplus toutes les semaines, pour Calais comme pour Grande-Synthe, à la Maison Sésame qui nous partage deux matins par semaine les surplus de fruits et légumes du magasin ALDI de la rue du Kruysbellaert, à la Ressourcerie de Montreuil sur mer (« Il était deux fois ») et au Secours Catholique de Berck qui fournissent chaque mois des vêtements amenés à Calais par André de Merlimont, aux boulangeries calaisiennes et à celles en face du Noorderover, « La mie du pain » et « Aux pains du Nord » de Coudekerque. Semaine après semaine, ils sont là pour nous aider.**

**Merci** au HRO, à Dominique Bommel, à Diane de MDM, à Mario Deneyer, qui nous ont autorisés à publier leurs photos.

**MERCI à l'association diocésaine de Lille** qui, par la paroisse de Grande-Synthe, met gracieusement à disposition les locaux de la salle Guérin, depuis environ quinze ans.

**MERCI à Michel qui assure la mise en pages de cette newsletter**, sans faillir, depuis des années, à **Chris** qui la traduit en anglais, mois après mois, pour notre site internet, à **Antoine qui gère la Page Facebook**, lui aussi sans faillir, depuis 2017, à **Guillaume qui nous a introduits dans le réseau LinkedIn** il y a maintenant trois ans, et à **Quentin qui a ouvert un compte Instagram pour Salam depuis le mois de mai** (salam\_calais\_grandesynthe).

*Et je demande bien pardon à tous ceux qui nous ont aidés d'une façon ou d'une autre et que j'ai oubliés, ou qu'on a oublié de me signaler...*

**Claire Millot.**

## **NOS BESOINS EN BÉNÉVOLES**

### **Dunkerque :**

Nous avons besoin de monde, les lundis, mardis, jeudis et samedis du début de la corvée d'épluchage (8 h) à la fin de la vaisselle (entre 14 et 16 h). Entre les deux, nous distribuons le repas.

Appelez Claire (06 34 62 68 71).

### **Calais :**

Salam continue la distribution des petits déjeuners améliorés tous les matins avec du thé et du café. Mais nous manquons cruellement de bénévoles, particulièrement de bénévoles avec permis de conduire : RDV à 7 h 45 au local, 13 rue des Fontinettes.

Appelez Yolaine au 06.83.16.31.61.

## **APPEL AUX DONS**

### **DES BESOINS EN ARGENT.**

Sans subventions de l'Etat et avec une réduction très importante des subventions des collectivités territoriales et locales, nous avons toujours besoin d'argent pour faire durer le travail de l'association : Entretien des locaux et des camionnettes, carburant, achat des denrées alimentaires qui manquent...

Rendez-vous sur le site de l'association : [www.associationsalam.org](http://www.associationsalam.org)  
rubrique : " Nous soutenir"

Passez par HELLOASSO :

<https://www.helloasso.com/associations/salam-nord-pas-de-calais/formulaires/2/widget>

ou envoyez tout simplement un chèque à :  
Association Salam  
BP 47  
62100 CALAIS

Vous avez droit à 66% de réduction d'impôts sur ces dons, en liquide par un de nos bénévoles, par chèque à l'ordre de SALAM, ou par virement (direct ou par Helloasso)

*Un grand merci à tous nos généreux donateurs !*

### **DES TENTES ET DES BÂCHES !**

De démantèlement en démantèlement, les tentes sont enlevées sur les deux sites et nous n'arrivons pas à les remplacer. Nombreux sont ceux qui dorment sans rien sur eux, par tous les temps.

Vous pouvez aussi acheter des bâches, des morceaux de 3 m sur 3 (ou 2.50 m sur 3). Ils coûtent beaucoup moins cher et permettent à un honnête homme de passer une nuit à l'abri.

### **Sinon, besoins les plus pressants sur les deux sites :**

DES COUVERTURES (DUVETS, SACS DE COUCHAGE).

**des vêtements homme** du XS au XL : caleçons, caleçons longs et sous-pulls thermolactyl, chaussettes, pantalons de jogging, jeans, shorts, t-shirts,  
DES CHAUSSURES pour hommes : baskets ou chaussures de randonnées légères (pointures 40 à 46),  
des claquettes, casquettes.  
des sacs à dos,  
des lampes et piles,  
des packs d'eau,  
des sacs (petits sacs à dos, sacs poubelle, sacs congélation, cabas et sacs en plastique)

### **Des denrées alimentaires pour Calais :**

DE LA CONFITURE et DE LA MAYONNAISE,  
du lait,  
du thé et du sucre, du café soluble,  
des biscuits (ou viennoiseries, ou barres de cake ou quatre-quarts etc...)

Pour déposer vos dons, RDV 13 rue des Fontinettes, et appelez le 06 83 16 31 61.

### **Et pour Grande-Synthe :**

Surtout des conserves de légumes de toutes sortes (nous recevons beaucoup moins de produits frais depuis quelques temps),  
des sacs de légumes secs, des pâtes, du riz.

Déposez vos dons salle Guérin, 1 rue Alphonse Daudet, derrière l'église St Jacques les lundis, mardis, jeudis et samedis de 9 h à 12 h.

## **APPEL À COTISATION**

Le bulletin d'adhésion pour 2025 est joint à cet envoi.

Si vous n'êtes pas encore adhérent, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Que vous soyez bénévole actif ou non, devenir adhérent octroie à l'association la force de l'union ! Nous étions plus de 250 adhérents en 2024, aidez-nous à dépasser le seuil des 300.

**CONTACTEZ NOUS**

<http://www.associationsalam.org>

[salamnordpasdecalais@gmail.com](mailto:salamnordpasdecalais@gmail.com)

Page Facebook : [SALAM Nord/Pas-de-Calais](#)

La page LinkedIn, consultable sur le lien suivant : [www.linkedin.com/in/association-salam-nord-pas-de-calais](http://www.linkedin.com/in/association-salam-nord-pas-de-calais)

et le tout nouveau compte Instagram : [salam\\_calais\\_grandesynthe](#)

Association SALAM  
13 rue des Fontinettes, 62100 CALAIS  
BP 47  
62100 CALAIS

Association SALAM,  
Salle Guérin, Quartier St Jacques,  
1, rue Alphonse Daudet,  
59760 Grande-Synthe



## Bulletin d'adhésion 2025

Merci de remplir le bulletin ci-dessous et de le renvoyer à l'adresse suivante :

**Association SALAM-Nord/Pas-de-Calais**

BP 47

62100 CALAIS

-----  
Monsieur/Madame : \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

E mail (important pour la convocation à l'AG) \_\_\_\_\_

J'adhère à l'association en versant la somme de 10 €.

(5 € pour les étudiants et demandeurs d'emploi , adhésion valable jusqu'au 31/12/2025)

Date et signature :

Je fais un don\* à l'association Salam en versant la somme de : \_\_\_\_\_

\*Par chèque à l'ordre de l'association Salam. Un reçu fiscal vous sera adressé

Je souhaite recevoir davantage d'informations sur l'association Salam.

"Au regard de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'association s'engage à ne pas utiliser les données à des fins commerciales. Quant à l'adhérent ou donateur, il peut exercer son droit de regard et de rectification concernant ses données personnelles conformément au RGPD en vigueur depuis le 25 mai 2018"